

*Conseil  
d'administration*

**Relevé de décision de la réunion  
du 10 avril 2014**

*afnic*

## 1. Présents

### Membres du conseil d'administration présents

INRIA	Représenté par Emmanuel SARTORIUS, Président du conseil d'administration
BACHOLLET Sébastien	Ingénieur, élu en qualité de représentant des membres utilisateurs
MAILCLUB	Représenté par Frédéric GUILLEMAUT, administrateur, élu en qualité de représentant des membres bureaux d'enregistrement
NIC MADAGASCAR	Représenté par Lala ANDRIAMAMPINANINA, Président, élu en qualité de représentant des membres correspondants du collège international
Ministère chargé de la recherche	Représenté par Patrick DONATH, directeur de Renater
Ministère chargé de l'industrie	Représenté par Mireille CAMPANA, sous-directrice des réseaux et des usages des TIC, STIC, DGCIS
TAYER David-Irving	Avocat, élu en qualité de représentant des membres utilisateurs

### Membres du conseil d'administration représentés

Ministère chargé des communications électroniques	Représenté par Anne-Lise THOUROUDE, chef du bureau réseau et sécurité, sous-direction des réseaux et usages des TIC, STIC, DGCIS, ayant donné mandat à Mireille CAMPANA
---	---

### Autres participants

Afnic	Mathieu WEILL, directeur général
Afnic	Pierre BONIS, directeur général adjoint
Afnic	Pascale GATTI, directrice administrative et financière
Afnic	Virginie NAVAILLES, secrétaire de direction
Audit France	Christian DETRE, commissaire aux comptes
DVA	Jean-Philippe EVRARD, expert-comptable

## Excusés

INRIA	Représenté par Stéphane UBEDA, directeur du développement technologique, ayant donné mandat à Emmanuel SARTORIUS
Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique	Représenté par Perica SUCEVIC, commissaire du gouvernement

## 2. Documents de travail

- ✓ Projets de résolutions
- ✓ Support de présentation
- ✓ Projet de compte-rendu de la réunion du 13/02/2014
- ✓ Rapport de gestion 2013
- ✓ Projet de comptes annuels 2013
- ✓ Tableau « REALISE 2013 Prévisionnel 2014 à 2015 »
- ✓ Note d'étape sur le FSDI
- ✓ Note sur la nouvelle organisation de l'Afnic

## 3. Ordre du jour

- ✓ 09h30 : Accueil et désignation du secrétaire de séance
- ✓ 09h35 : Validation du CR de la réunion du 13/02/2014
- ✓ 09h40 : Point d'actualité
- ✓ 10h00 : Arrêté des comptes
- ✓ 10h30 : Convocation de l'AG et soumission de l'approbation des comptes
- ✓ 10h45 : FSDI : point d'étape
- ✓ 11h15 : *Pause - Visite des locaux*
- ✓ 11h45 : Finalisation des objectifs du Codir
- ✓ 12h00 : Séminaire de travail du CA de septembre (date, lieu, thème)
- ✓ 12h30 : *Déjeuner*
- ✓ 14h00 : Information sur les nouveaux services aux membres suite aux comités de concertation

- ✓ 14h30 : Calendrier des nouvelles fonctionnalités du .FR
- ✓ 15h00 : Evaluation du fonctionnement du CA.
- ✓ 15h30 : Information restreinte sur la mise en place de la nouvelle organisation
- ✓ 16h00 : *Fin de session*

## 4. Relevé de décision

Emmanuel Sartorius ouvre la séance. L'ordre du jour est approuvé. Virginie Navailles est désignée secrétaire de séance.

### 1. Approbation du compte-rendu du 13/02/2014

#### *RESOLUTION 1*

Le conseil d'administration approuve le projet de compte-rendu de la réunion du 13/02/2014.

### 2. Arrêté des comptes

#### *RESOLUTION 2*

Sur le rapport du comité finances et risques, le conseil d'administration, après avoir examiné les comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexes) tels qu'ils lui ont été présentés et qui font apparaître un déficit de l'exercice 541 913 euros, décide d'arrêter les comptes de l'exercice clos au 31/12/2013, incluant la charge FSDI d'un montant de 1 296 124 euros.

#### *RESOLUTION 2BIS*

La quote-part de résultat affecté en 2012 dans le compte de réserve de précaution pour 18 360 euros est agrégée avec le compte « autres réserves FDR ».

#### *RESOLUTION 2TER*

Le conseil d'administration décide de soumettre à l'assemblée générale ordinaire du 6 juin prochain les résolutions suivantes :

- ✓ Approuver les comptes annuels de l'Afnic (bilan, compte de résultats et l'annexe)
- ✓ Affecter au compte « autres réserves FDR » le résultat déficitaire de 541 913 euros.

### 3. Convocation de l'Assemblée Générale

#### *RESOLUTION 3*

Le conseil d'administration autorise le Président à convoquer une assemblée générale extraordinaire des adhérents de l'association le jeudi 15 mai 2014 à 10h00 dans les locaux de l'Afnic, Immeuble Le Stephenson, 1 rue Stephenson, 78180 Montigny-le-Bretonneux ;

L'ordre du jour est : modification de l'article 2 des statuts de l'Association (objet) en vue de la création de la Fondation Afnic pour la Soutien au Développement de l'Internet.

Si le quorum n'était pas atteint lors de cette assemblée générale extraordinaire du 15 mai, le conseil d'administration autorise le Président à convoquer une seconde assemblée générale extraordinaire des adhérents de l'association le vendredi 6 juin 2014 à l'issue de l'assemblée générale ordinaire.

#### *RESOLUTION 3BIS*

Le conseil d'administration autorise le Président à convoquer l'assemblée générale ordinaire des adhérents de l'Association le vendredi 6 juin 2014 à 10h00 au centre de conférence Étoile Saint-Honoré, 21-25, rue Balzac, 75008 Paris, (Auditorium).

L'ordre du jour est :

1. Ouverture par le président
2. Désignation d'un secrétaire de séance et d'un scrutateur
3. Rapport d'activité 2013
4. Présentation des comptes annuels
5. Rapport du commissaire aux comptes
6. Approbation des comptes de l'exercice 2013 et affectation du résultat
7. Fondation Afnic pour la Soutien au Développement de l'Internet
8. Election du second administrateur du collège Bureaux d'enregistrement

### 4. Finalisation des objectifs du Codir

#### *RESOLUTION 4*

Le conseil d'administration arrête les objectifs collectifs suivants pour le comité de direction pour l'année 2014 :

- ✓ Dynamiser la croissance du .
- ✓ Réussir le lancement des nouveaux TLD
- ✓ Mettre en œuvre le programme de maîtrise des coûts
- ✓ Obtenir une reconnaissance externe pour la démarche d'excellence à l'Afnic
- ✓ Réussir le déménagement et la mise en œuvre de la nouvelle organisation

Fait à Saint Quentin en Yvelines, le 10 avril 2014.

Le président  
Emmanuel Sartorius

L'administrateur

Le secrétaire de séance  
Virginie Navailles